

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Direction de l'administration juridique et des instances : 01.48.90.22.52

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira, en séance publique, à la Mairie, 1 place François Mitterrand, le :

**Jeudi 9 juin 2022 à 19h00**

---

Je vous serais obligée de bien vouloir assister à cette réunion pour délibérer sur les affaires suivantes :

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2022.
- 3 - Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 4 juillet 2020, en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.
- 4 - Communications de la Municipalité.

### **Direction des finances et ressources internes**

- 5-1 Suppression de la régie de recettes du Centre municipal de santé MELIES et fermeture du compte de dépôt de fonds au trésor (compte DFT).
- 5-2 Budget ville- Exercice 2021- Approbation du compte administratif et du compte de gestion-Détermination, affectation et reprise des résultats.
- 5-3 Fonds de Solidarité des Communes de la Région d'Ile-de-France (FSRIF) et Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) – rapport d'utilisation sur l'exercice 2021.
- 5-4. Fixation des Tarifs 2023 de la taxe de séjour.
- 5-5 Fixation des Tarifs 2023 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE).
- 5-6 Signature de la convention d'adhésion au service de paiement en ligne de la DGFIP, dénommé PayFiP.
- 5-7 Adoption du Compte administratif et du Compte de gestion du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de la Ville d'Orly. Détermination, Affectation et reprise des résultats – Exercice 2021.
- 5-8 Budget Ville : Budget supplémentaire 2022.

### **Pôle aménagement et développement**

- 6-1 Adhésion de la Ville de Villiers-sur-Marne au Syndicat d'action foncière du Val-de-Marne (SAF94).

6-2 Convention de transfert de gestion d'un bien relevant du domaine public de la Ville au profit de la RIVED, situé 43 rue du Docteur Calmette prolongée.

6-3 Création d'une servitude conventionnelle sur la parcelle M 498 (44 Voie Nouvelle) au profit de la parcelle M 125.

6-4 Demande d'instauration d'un périmètre d'étude au titre de l'article L.424-1 du Code de l'urbanisme sur le secteur Aéroport-Orme du Teil auprès de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.

6-5 Approbation des rapports d'activité 2020 et 2021 de la Politique de la ville.

### **Pôle personnel et administration générale**

7-1 Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

7-2 Création d'un service de Police municipale.

### **Pôle technique et environnement**

8-1 Délimitation d'un périmètre de surveillance des termites sur la commune d'Orly.

### **Pôle culture et vie locale**

9-1 Actualisation du règlement intérieur des médiathèques municipales.

9-2 Signature de la convention 2022 d'attribution d'une subvention par la Région Île-de-France dans le cadre du dispositif « aide aux festivals » pour le festival des arts de la rue Orly en fête et ses hors les murs d'été.

### **Questions diverses**

### **Vœux**

Fait à Orly, le 25 mai 2022

**La Maire d'Orly**  
**Christine JANODET**